

# REGISSEUR(SE) EVENEMENTIEL

Offre n° 0013221200875575

Publiée le 08/12/2022

---

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** LE CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DDAS-SERVICE RELATIONS SERVICES

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date limite de candidature :** 02/02/2023

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Non précisé

**Grade(s) recherché(s) :** Rédacteur

Rédacteur principal de 2ème classe

Rédacteur principal de 1ère classe

**Métier(s) :** Chargé ou chargée de communication

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

### **Descriptif de l'emploi :**

REGISSEUR(SE) EVENEMENTIEL

Direction Affaires Administratives et Générales

Direction de la Communication et de la Marque

Service Événementiel

### **Missions / conditions d'exercice :**

Finalité du service de rattachement :

Le service est centré sur la communication événementielle et de la production d'événements qui permettent de délivrer les messages de la collectivité auprès de publics bien ciblés mais aussi de mettre en avant l'image de marque de la Région et de développer sa notoriété.

Au même titre que les relations presse, l'événementiel doit être un aspect de la communication au service d'une même stratégie visant à parler au grand public, de rapprocher la Région des habitants.

Missions :

Sous la responsabilité du chef de service, en liaison avec les chargés de projet du service événementiel et l'ensemble des services communication, le/la régisseur(se) événementiel a pour mission principale de contribuer à la mise en oeuvre des événements de la Région.

Auprès des chargés de projet événementiel, il/elle assure le déploiement des actions de communication et des dispositifs de visibilité de la Région.

En lien avec le service événementiel, les organisateurs, les partenaires, il/elle veille à l'efficacité des dispositifs déployés.

Missions et activités :

Mettre en oeuvre les actions de communication dans le cadre des événements portés ou financés par la Région  
Superviser et coordonner les actions de visibilité de la Région sur le terrain et à tous les niveaux, jusqu'à la vérification de l'efficacité du dispositif déployé

Coordonner les dispositifs techniques des événements (régie technique, mise en scène, scénographie)

Assurer l'interface avec les prestataires, les organisateurs, les partenaires, les associations, les équipements qui bénéficient d'un financement de la Région

L'agent peut être amené à réaliser toute activité nécessaire au service ou à la continuité du service

**Profils recherchés :**

Savoir-faire :

Maîtrise des techniques événementielles : fonctionnement d'une régie événementielle, besoins audiovisuels, techniques, matériels, scénographie, habillages divers

Maîtrise de la logistique événementielle

Connaissance du milieu et des outils de communication

Permis de conduire obligatoire

Savoir-être :

Réactivité, disponibilité

Efficacité

Méthode, organisation, rigueur

Aptitudes relationnelles, sens du contact

Autonomie

Réactivité, disponibilité

Sens du travail en équipe

Formations et diplômes :

Formation ou expérience professionnelle en événementiel, en communication

Contraintes et spécificités du poste :

Absence de contrainte horaire spécifique dans le respect du temps de travail de l'institution et en fonction des nécessités et de la continuité du service public.

## Contact

**Lien de candidature :** [www.emploi-territorial.fr/page.php?controller=rechercheoffre](http://www.emploi-territorial.fr/page.php?controller=rechercheoffre)

**Informations complémentaires :**

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ avant le 02/02/2023

À l'adresse suivante :

LE CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

DDAS-SERVICE RELATIONS SERVICES

27 Place Jules Guesde

13481 MARSEILLE CEDEX 20 CEDEX 20

Soit directement sur le site internet de la Région :

Cliquer sur le lien suivant <http://www.maregionsud.fr/recrutement>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.